



Le Président

Réf : DM/JL - 20200828

Paris, le 28 août 2020

Monsieur le Premier ministre,

L'épidémie de COVID-19 a fortement perturbé le bon fonctionnement de notre pays et le **secteur associatif sportif, qui constitue un pilier de la vie sociale et économique, a été et reste particulièrement impacté par les conséquences de la crise sanitaire inédite que nous traversons** : annulation des galas, tournois et compétitions de fin de d'année, surcoûts liés à l'entretien et à l'achat de matériel pour le respect des règles d'hygiène, incertitudes liées aux difficultés d'accès aux équipements et au domaine publics, limitation des jauges à 5 000 spectateurs, non-renouvellement des contrats de sponsoring ou de mécénat, etc.

Alors que la rentrée scolaire et la reprise des activités associatives qui l'accompagne se préparent activement sur tous nos territoires, **nos clubs et fédérations redoutent partout une baisse significative des licenciés, en raison de l'incertitude sanitaire et du contexte économique et social difficile que vous connaissez**. Certaines fédérations de sports d'été ont déjà noté une baisse de l'ordre de 20% de leurs licenciés.

Personne ne peut se satisfaire que le sport recule dans notre pays, d'autant que cette crise sanitaire a également montré l'importance de la pratique d'une activité physique et sportive régulière. C'est la raison pour laquelle la pratique sportive comptait parmi les exceptions de sorties autorisées pendant le confinement. C'est aussi la raison pour laquelle les fédérations se sont fortement mobilisées, aux côtés de votre Ministre des Sports, Roxana MARACINEANU et de vous-même, pour produire dès le début du déconfinement des protocoles de reprise des activités physiques et sportives dans le respect des gestes barrières, aujourd'hui complétés et mis à jour pour permettre la reprise des championnats professionnels et amateurs dans les meilleures conditions possibles. **Nous affirmons aujourd'hui que le sport, au même titre que l'école, est essentiel au bien-être et à l'équilibre des Français.**

Dans ce contexte, alors que vous prévoyez de présenter le 3 septembre prochain le plan de relance de l'Etat, **il nous semble important de vous faire part du souhait unanime des fédérations sportives, olympiques comme non olympiques, réunies par le CNOSF, qu'un dispositif de soutien à la reprise des activités physiques et sportives en club fédéré soit proposé**. Ce dispositif, qui pourrait prendre la forme d'une aide d'un montant de 50€ à l'inscription ou à la réinscription en club assujettie à la prise d'une licence fédérale, aurait un double mérite : **encourager les Français à pratiquer ou à reprendre le sport en club et maintenir le nombre de licenciés, confortant ainsi les trésoreries des clubs et des fédérations**. Pour fonctionner de manière opérationnelle, ce dispositif pourrait s'inspirer de celui que le Gouvernement a mis en place pour soutenir la réparation des vélos, appelé « coup de pouce vélo »

et qui prévoit le versement de 50€ de l'Etat à une liste de réparateurs agréés pour la remise en état d'une bicyclette. Le Mouvement sportif dispose d'ores et déjà d'une plateforme susceptible d'agir comme support pour un « coup de pouce sport » puisqu'il a lancé, en juin dernier, la plateforme digitale « Mon Club près de chez moi » qui comprend à ce jour plus de 145 000 clubs fédérés inscrits. Bien sûr, il ne s'agit là que d'une proposition destinée à agir rapidement mais nous demeurons ouverts à toute proposition s'inscrivant dans la philosophie indiquée plus haut.

Cette aide agirait en complément des mesures que le Mouvement sportif a mis en place pour soutenir les clubs et les fédérations dans cette période délicate : plateforme de recueil de dons en ligne « Soutiens ton club », carte passerelle pour permettre à des écoliers de tester gratuitement des sports et des clubs avant de s'engager, lancement de la plateforme « Mon Club près de chez moi » pour favoriser la découverte et la visibilité des offres sportives des clubs fédérés ou encore notre campagne de communication nationale « Esprit club » pour affirmer l'importance des valeurs partagées et fédératrices du sport et ses nombreux bienfaits pour la santé tout en incitant à l'adhésion et à la reprise du sport dans les clubs à la rentrée.

Monsieur le Premier ministre, **vous savez ce que les clubs sportifs fédérés apportent au quotidien aux Françaises et aux Français. Ils animent, éduquent et forment, y compris aux gestes barrières en prévention car la sécurité des pratiquants est leur priorité.** Présents sur tous les territoires de la République, ils sont des vecteurs essentiels de lien social et de cohésion nationale. Leur diminution emporterait, pour nos territoires et les populations qui y vivent, un coût bien plus important encore que le montant de ce « coup de pouce » que nous appelons aujourd'hui de nos vœux pour leur permettre de traverser la crise.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension, votre connaissance fine des enjeux sportifs et votre bienveillante écoute pour soutenir au mieux les clubs et encourager le retour à la pratique sportive des Français, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de mes plus respectueuses et sportives salutations.



Denis Masegla